MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), session 2024

Le Président de l'université Jean Moulin Lyon 3

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE:

Article unique: Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), au titre de l'année 2024 :

Monsieur LEBRATY Jean-Fabrice, professeur des universités, président, Université Lyon 3, Lyon. Monsieur AVANOZIAN Thierry, ige, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame MRAIHI Saida, ige, experte, Ecole des arts et métiers, Paris.

Monsieur VANEL Romain, ige cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Grenoble.

Madame CAUCHY Laurence, igr, Université Lyon 3, Lyon.

Madame GAVEND Catherine, ige, suppléante, Université Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 16/07/2024

